

La Toponymie et l'Anthroponymie en Hainaut

Sources et ressources actuelles

par MAURICE A. ARNOULD.

La destruction, consécutive au bombardement incendiaire du 14 mai 1940, d'une très notable partie des fonds et des collections des Archives de l'État à Mons (1), pose désormais de nouveaux problèmes d'heuristique aux diverses catégories d'érudits appelés à fréquenter ce dépôt pour y faire leurs recherches. Au lendemain même du désastre, un grand ami de l'érudition, le regretté PAUL FAIDER, a exposé avec netteté l'ensemble de la question, en faisant un premier bilan des pertes et des possibilités diverses de les pallier (2). Plus récemment, M. LÉO VERRIEST a prononcé, non sans amertume, l'oraison funèbre des trésors irrémédiablement disparus, dans les deux dépôts d'où il avait naguère tiré la substance de ses études d'histoire hennuyère : celui de Mons et celui de Tournai (3). Demain,

(1) Le dépôt de Mons était naguère le plus riche de Belgique, après celui de Bruxelles. A quelle proportion peut-on évaluer ce qui a échappé aux bombes des Allemands? En volume, il reste un quart. En importance, toute appréciation serait subjective, partant sans valeur pratique.

(2) FAIDER (PAUL), *L'avenir des études historiques et bibliographiques dans le Hainaut* (Bulletin de la Classe des Lettres... de l'Académie royale de Belgique, t. XXVI, 1940, p. 282-309).

(3) VERRIEST (LÉO), *La perte des Archives du Hainaut et de Tournai* (Revue belge de Philologie et d'Histoire, t. XXI, 1942, p. 186-193).

notre collègue M. ARMAND LOUANT, l'actuel conservateur des Archives de Mons, publiera un émouvant exposé de la situation présente du dépôt confié à ses soins (1), et il est à prévoir que dans un proche avenir, une publication officielle fera connaître par le détail la documentation qu'ont épargnée les vicissitudes du second conflit mondial (2).

La seule prétention de la présente notice, c'est — en attendant mieux — de donner aux lecteurs du *Bulletin* une idée de ce précieux reliquat et de contribuer ainsi à détruire la légende — qui paraît avoir cours déjà chez nos confrères de France — d'une destruction *totale* des archives du Hainaut (3).

A la veille des hostilités, M. ARMAND LOUANT avait donné un aperçu substantiel des ressources que les Archives de l'État à Mons présentaient alors aux toponymistes (4). Cet article — qu'il sera toujours utile de signaler, aux débutants surtout — ne peut plus servir de guide, encore que son auteur y ait ajouté, lors de sa parution en 1941, une brève énumération des fonds « rescapés » (5).

* * *

(1) LOUANT (ARMAND), *La grande pitié des Archives de l'Etat à Mons* (article à paraître).

(2) Le dernier état du dépôt, avant la guerre de 1939-1945, a été publié en 1937 dans le recueil collectif intitulé *Les Archives de l'Etat en Belgique de 1930 à 1936*, publié sous la direction de M. D. BROUWERS, archiviste général du Royaume ; cf. pp. 345-373.

(3) La chose a été affirmée à la légère dans la *Revue historique* de 1942-1943, p. 164, et dans la *Revue du Nord*, t. XXVI, 1943, p. 152, où il est dit implicitement, et à tort, que le fonds de la Chambre du Clergé, source d'un récent mémoire de M. G. Lepointe, serait détruit.

(4) LOUANT (ARMAND), *Le matériel toponymique aux Archives de l'Etat à Mons* (*Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. LVII, 1940, p. 147-169). L'article est daté du 2 avril 1939 ; le tiré à part porte le millésime de 1941.

(5) *Ibidem*, p. 168-169 (Note complémentaire, datée du 7 mars 1941).

Comment fera-t-on donc, à présent, la toponymie et l'anthroponymie du Hainaut ? Car il va de soi que le problème reste entier, en dépit de la raréfaction des sources écrites anciennes, de recueillir et par là de sauver les noms de lieux et les noms de personnes disséminés sur le territoire de la province (1). Le travail en question demeure souhaitable et possible, car il se fonde généralement sur trois modes d'information :

- 1° L'enquête orale sur place ;
- 2° Les documents imprimés ;
- 3° Les documents manuscrits.

Nous n'avons pas à envisager l'enquête orale, qui n'est pas affectée par les pertes de 1940, si ce n'est qu'elle acquiert à cause d'elles une importance plus grande encore, s'il se peut, que par le passé.

Quant aux documents imprimés, d'une part les travaux publiés, d'autre part les documents récents, leur nombre n'a guère varié, mais leur importance relative se trouve également accrue.

Voyons d'abord les publications. Elles sont certes moins abondantes en Hainaut que dans la province de Liège, les publications récentes surtout. La cause essentielle de ce retard, commun à toutes les branches de la recherche philologique et nistorique, c'est l'absence d'un centre universitaire adéquat sur le territoire, réparti aujourd'hui entre la France et la Belgique, de l'ancien comté de Hainaut (2).

(1) C'est ce territoire que nous examinons ici, et non celui du comté de Hainaut. Les archives relatives aux régions du comté situées en dehors de l'actuelle province sont conservées en principe à Lille et à Bruxelles ; ces régions sont donc moins affectées par les destructions de 1940.

(2) Alors que la Flandre compte deux centres universitaires (Gand et Lille), le Brabant de même (Bruxelles et Louvain) et aussi le pays mosan (Liège et Namur). Le Hainaut possède bien, avec Mons, un centre d'études supérieures, mais ces dernières y sont entièrement tournées vers la formation d'ingénieurs civils et commerciaux.

Les travaux d'érudition y ont donc été longtemps l'œuvre d'amateurs éclairés, en tête desquels il faut placer un archiviste autodidacte, LÉOPOLD DEVILLERS (1830-1910) (1).

En matière de toponymie, cette école — si l'on peut dire — avait produit quelques monographies locales à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle (Boussulez-Walcourt, Braine-le-Comte, Gouy-lez-Piéton), lorsque l'action de feu EMILE DONY (qui avait déjà compris la toponymie dans sa notice historique sur Bourlers), le patronage de la *Société de Littérature wallonne* de Liège, puis celui de la *Commission royale de Toponymie et de Dialectologie*, amenèrent la publication de plusieurs autres études (Forges, Monceau-sur-Sambre, Chimay, Landelies, Wiers, Rance, Neufvilles). Indépendamment, deux historiens spécialistes ont inventorié leur commune (Gosselies, Gerpinnes); on doit naturellement y ajouter les chapitres toponymiques inclus dans la plupart des histoires de localités de la province (2), chapitres d'inégale valeur mais qui s'améliorent en

(1) La bibliographie des travaux de L. Devillers est publiée par E. DONY dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXXIX, 1910, pp. 21-54 et *addenda* en fin de volume (546 n^{os}).

(2) Comment relever rapidement les travaux d'histoire locale relatifs au Hainaut? Pour ceux parus avant 1891, voir BERNIER (Th.), *Dictionnaire géographique, historique, archéologique, biographique et bibliographique du Hainaut*, 2^e éd., Mons, 1891. — Pour ceux postérieurs à 1919, voir LOUANT (A.) et VAN HAUDENARD (M.), *Bibliographie Quinquennale de l'Histoire du Hainaut (Annales du Cercle archéologique de Mons)*, t. LV, 1938, p. 151-206 et t. LVII, 1940, p. 239-294. Pour la période intermédiaire (1891-1919), voir le dépouillement effectué par L. DEVILLERS, jusqu'à sa mort, sous le titre *Ouvrages et Notices publiés en dehors des Annales et des Bulletins du Cercle archéologique*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXIII, 1892, à XXXIX, 1910, ainsi que les *Archives belges* (1899-1914), périodique auquel collaborait l'érudit hennuyer E. MATHIEU. Pour les années 1914-1919, il n'y a pas de répertoire. Voir aussi PASTURE (A.), *Bibliographie de l'histoire du diocèse de Tournai, (Collationes Dioecesis Tornacensis)*, t. XXXIII, 1938, p. 289-318, et, pour la partie orientale de la province, HALKIN (L. E.), *Introduction à l'histoire paroissiale de l'ancien diocèse de Liège*, (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LIX, 1935,

général, à mesure que l'intérêt se porte davantage sur cette matière (citons surtout, parmi les plus récentes : Chièvres, Ramegnies, Wadelincourt, Ladeuze, Neufmaison, Baudour, Quaregnon, Basècles, Stamburges, Lens, Thumaide, etc.). Il faut mentionner encore quelques travaux inédits, mémoires d'étudiants en philologie romane présentés dans les universités belges (Jumet, Wasmes, Huissignies, Binche) ou œuvres de chercheurs locaux (Harmignies, Trazegnies, Momignies, Macquenoise, Beauwelz). Mais la majeure partie de la production se rapporte, en finale, au Hainaut oriental, et laisse en friche presque tout le Hainaut central et occidental, c'est-à-dire le domaine linguistiquement picard.

Comme enquête générale, après avoir rappelé l'ouvrage désuet d'A.-G. CHOTIN (1), il convient d'attirer l'attention sur l'œuvre, hélas inachevée, d'un amateur montois, GONZALÈS DECAMPS (1852-1919) (2), philologue peut-être médiocre, mais grand fureteur d'archives et excellent paléographe. En avril 1907, il commença à publier, dans le *Supplément au Journal de Mons*, une série de notices intitulées *Particularités onomastiques et étymologiques* et concernant *Les communes de la région de Mons*. Par voie de réimposition, ces notices parurent ensuite sous la forme d'une plaquette (3). Nous connaissons une autre plaquette consacrée aux communes de l'arrondissement administratif

p. 137-231 et t. LXI, 1937, p. 261-271). — Pour les références des toponymies et des jugements critiques sur celles-ci, consulter le *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, passim.

(1) CHOTIN (A. G.), *Études étymologiques et archéologiques sur les noms des villes, bourgs, villages, hameaux, forêts, lacs, rivières et ruisseaux de la province du Hainaut*, Paris-Leipzig-Tournai, 1868. Une première édition de cet ouvrage parut en 1857.

(2) Feu Emile Dony a consacré une notice nécrologique à Gonzalès Decamps, dans le *Bulletin Philologique et Historique...*, I, 1, de janvier 1920, p. 16.

(3) DECAMPS (G.), *Particularités onomastiques et étymologiques. Les communes de la région de Mons (arrondissement administratif)*, Mons (Veuve Janssens), 1907, une brochure oblongue de 65 pp., datée *in fine* : avril-juillet 1907.

de Soignies (1) et une troisième, à celles de l'arrondissement administratif d'Ath, mais où les notices, classées alphabétiquement, ne vont pas au delà de celle relative à Irchonwelz (2). La suite ne doit pas avoir été publiée en plaquette ; faute de retrouver une collection complète du *Supplément au Journal de Mons*, nous ne pouvons dire si cette suite fut jamais imprimée, mais elle existait à l'état de manuscrit parmi les volumes de notes laissés par DECAMPS et conservés, jusqu'en 1940, aux Archives de Mons (3). Les destructions d'archives rendent très précieux les relevés toponymiques de cet auteur, surtout ceux des deux dernières plaquettes, qui sont d'habitude plus étendus que ceux de la première. Espérons qu'il en subsiste assez d'exemplaires pour en assurer la pérennité (4).

Les autres sources imprimées qui s'offrent à la toponymie et à l'anthroponymie, ce sont d'une part les journaux, almanachs, indicateurs, annuaires et autres publi-

(1) DECAMPS (G.), *Particularités onomastiques et étymologiques. Les communes de la région de Soignies (arrondissement administratif)*, Mons (Veuve Janssens), 1907, une brochure oblongue de 96 pp., datée *in fine* : juillet-novembre 1907.

(2) DECAMPS (G.), *Les communes de l'arrondissement d'Ath. Particularités onomastiques et étymologiques. I. Ath à Irchonwelz*, Mons (s. n.), 1908, une brochure oblongue de 230 pp.

(3) Nous devons ce renseignement à M. M. Van Haudenard. — Decamps aurait laissé à sa mort environ 300 recueils de notes (cf. la notice de Dony). Une partie de ces recueils, passée aux Archives de Mons, a péri en 1940. Une autre partie, 100 recueils environ, passa à Ernest Matthieu ; après avoir quitté le Hainaut au hasard d'un héritage, elle y fut ramenée en 1943 grâce à la générosité éclairée de M^e Léon Losseau, de Mons ; ces notes, particulièrement précieuses en raison des destructions de 1940, comportent une masse de documents relatifs à la ville de Mons et, notamment, l'analyse, acte par acte, de toute la partie médiévale du greffe scabinal de Mons.

(4) Les Archives de l'État à Mons possèdent les brochures relatives aux arrondissements de Mons et de Soignies ; la Bibliothèque Publique de Mons possède au moins celle relative à l'arrondissement d'Ath. Ce sont les seuls exemplaires que nous connaissions, dans des collections publiques.

cations semi-officielles (1), comme les plans cadastraux de POPP (2), ainsi que certains documents administratifs imprimés, au premier rang desquels il faut retenir — au point de vue de l'anthroponymie — les listes électorales. Ces documents ne furent jamais particulièrement nombreux aux Archives de l'État ; un effort pour en réunir un certain nombre ne serait-il pas à préconiser ? (3)

* * *

La recherche des documents manuscrits place les érudits du Hainaut devant un problème fort différent de celui qui se posait jusqu'en mai 1940. Il s'agissait alors de s'aventurer, sans s'y perdre, à travers une masse parfois trop

(1) Indicateurs des chemins de fer, du téléphone, des comptes de chèques postaux, etc., ouvrages imprimés qui, sitôt périmés, sont détruits, au point qu'il en subsiste peu d'exemplaires et moins encore de collections. Même remarque pour les annuaires édités par certaines administrations provinciales et communales : distribués gratuitement, ils sont pour cela censés sans valeur et disparaissent les premiers lorsque le besoin de place se fait sentir. Tous ces imprimés se révéleront pourtant, tôt ou tard, indispensables aux recherches historiques.

(2) Publiés par Ph.-Ch. Popp, ancien fonctionnaire du cadastre, avec l'autorisation du Gouvernement et sous les auspices du Ministre des Finances. Pour la partie wallonne du pays, Popp fit paraître, entre 1842 et 1879, les plans du Brabant, *tous ceux du Hainaut* (435 plans) et de la province de Liège.

(3) En Hainaut, une sage mesure a été décrétée par M. le Gouverneur E. Cornez (*Mémorial Administratif de la Province*, 1945, n° 130, p. 1215) : « Une précieuse source d'information qui faciliterait les recherches à venir serait constituée si l'on prenait soin de rassembler une collection complète des listes électorales des communes de toute la province. Aucune administration, en effet, ne veille à conserver en bon état une pareille collection. J'invite donc les communes du Hainaut à envoyer au Conservateur des Archives de l'État un exemplaire de leur dernière liste électorale confectionnée en 1932 et un autre exemplaire de la liste actuellement en préparation... Ces collections conserveront pour l'avenir un état pratiquement complet de la population du Hainaut à la veille et au lendemain du conflit sans précédent qui vient de secouer le monde. Ces collections seront d'une très grande utilité pour toutes sortes de recherches. »

abondante de documents. Il s'agira, à présent, de dénombrer avec soin les rares endroits où il reste quelque chance de recueillir des sources suffisantes. Nous allons examiner ici cette question, successivement au point de vue des travaux de philologie en général, au point de vue de la toponymie ensuite, au point de vue de l'anthroponymie enfin.

A. PHILOGIE EN GÉNÉRAL

1. Seuls les textes médiévaux retiennent habituellement l'attention de ceux qui étudient l'ancienne langue. Un seul parmi les chartriers médiévaux jadis conservés à Mons est réchappé, mais il est d'importance : c'est celui des comtes de Hainaut, qui renferme 1.445 actes antérieurs à l'an 1450 (sur 1.486), compte non tenu de 193 chartes hollandaises et allemandes qui ont été détruites (1). A ce chartrier est joint, pour former le fonds dit de la *Trésorerie*, un ensemble de mandements et de pièces comptables des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles ; ces documents, classés en 120 recueils, contiennent une foule d'indications sur l'onomastique et le parler anciens du Hainaut propre (2).

2. Les riches chartriers ecclésiastiques ont tous péri : c'est — avec la disparition des parties médiévales des fonds d'archives judiciaires — la perte la plus sensible. Pour la compenser, on conserve intacte la collection des *Cartulaires*, soit 92 registres transcrits entre le XIII^e et le XVIII^e siècle,

(1) Nous citons ces chiffres d'après l'*Inventaire sommaire des Archives de la Trésorerie des chartes des comtes de Hainaut et des pièces y annexées* (s. l. n. d.), dû à CH. HODEVAERE, sans tenir compte des accroissements qui ont pu survenir ultérieurement. Comme inventaire analytique des chartes, on ne dispose à Mons que de celui de DELMOTTE (manuscrit), qui date de 1836.

(2) L'inventaire sommaire de ces recueils a été inséré par L. DEVILLERS dans son *Cartulaire des comtes de Hainaut...*, t. VI, Bruxelles (C. R. H.), 1896, p. xv-xxv de la Préface.

mais renfermant pour la plupart des textes médiévaux (1).
Voici un aperçu sommaire de cette collection (2).

Cartulaires d'évêchés : Tournai : 10.

Cartulaires d'abbayes : Aulne : 4. Cysoing-Ghislenghien : 3. Hasnon.
Lobbes : 3. Oignies. St-Feuillien du Rœulx. St-Denis-en-Bro-
queroie. St-Ghislain : 2. La Thure : 3. St-Martin de Tournai : 15.

Cartulaires de chapitres : Antoing. Binche. Mons : St^e-Waudru : 5 ;
St-Germain : 2. Soignies.

Cartulaires de couvents : *Brugelette. Chercq. *Chièvres. Enghien.
Lens. Sirault. Mons : 1. + *1.

Cartulaires d'hôpitaux : Hautrage. Lessines. Mons (Grande-Au-
mône).

Cartulaires d'ordres de chevalerie : 5.

Cartulaires des comtes de Hainaut : 3.

Cartulaires d'institutions civiles : Conseil de Hainaut : 3. États de
de Hainaut : 1 + *1. Grand bailliage : 1. Ville de Mons : 4 + *3.

Cartulaires divers : 2 + *2.

3. Autres sources médiévales : deux recueils de chirographes tournaisiens, (chartes parties), de 1308 à 1321 et de 1371 à 1747, qui demeurent les seuls échantillons du riche fonds conservé hier encore dans la vieille cité épiscopale (3) ; une série non moins abondante de chirographes d'Antoing et un chassereau (livre censier) des pauvres de cette localité (4) ; quelques chartes naguère exposées en

(1) Les plus anciens de ces textes sont du X^e siècle. Neuf cartulaires seulement ne comportent aucun acte médiéval : voir l'aperçu qui suit, tiré d'un inventaire manuscrit dressé par M^{lle} DOEHAERD (R.).

(2) Un chiffre indique plusieurs cartulaires de même provenance. L'astérisque, que le cartulaire correspondant est dépourvu d'actes médiévaux. — Aux cartulaires, il faut joindre plusieurs recueils de copies de chartes, également arrachés au feu. En voici la provenance : Conseil de Tournai-Tournais : 8. Chapitre de Binche. Abbaye d'Epinlieu. Prieuré d'Oignies. Abbaye de La Thure. Abbaye de Saint-Martin de Tournai. Évêché de Tournai. Ordre de Malte : 3. Chartreuse de Saint-André lez-Tournai : 2.

(3) Seul reliquat de ce fonds de 600.000 pièces, avec les copies et analyses des actes du XIII^e s., conservées par M. L. VERRIEST (*Art. cit.*, p. 192), qui en a publié des échantillons dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. LVI, 1939, p. 139-194.

(4) Texte roman du début du XIV^e siècle. Ce chassereau est classé

vitrine (1) ; enfin la collection des obituaires, dont il sera question plus loin, et quatre censiers des XIII^e, XIV^e et XV^e s. (Saint-Martin de Tournai et Ordre de Malte : commanderie de Slype). On a épuisé ainsi la liste des textes médiévaux notables appartenant aux Archives de l'État, à l'heure actuelle.

4. Un complément important est fourni par les Archives de la ville de Mons, conservées dans un local des Archives de l'État et préservées miraculeusement du feu (2). Le chartrier communal, qui renferme 346 actes antérieurs à 1450, et surtout la série des comptes urbains (rouleaux et registres), qui remonte sans grandes lacunes à l'année 1288, constituent une mine relativement peu exploitée, où les chercheurs puiseront avec fruit de nombreux enseignements sur le vocabulaire, la langue et l'onomastique des derniers siècles du moyen âge.

B. TOPONYMIE

5. Le toponymiste, après avoir considéré les documents qui viennent d'être énumérés, se tournera vers les sources modernes. Le fonds des *Etats de Tournai-Tournaisis* (3), qui est intact, le retiendra, s'il s'occupe de la partie occidentale de la province, région où tout le travail est encore

dans la collection *Eglises et Pauvres*, qui se compose surtout de documents modernes.

(1) Chapitre d'Antoing : un acte de 1333. Abbaye d'Aulne : un acte de 1451. Abbaye de Saint-Ghislain : actes de 945 et de 1034. Abbaye de Saint-Martin de Tournai : un acte de 1103. Chapitre de Sainte-Waudru : un acte de 1491 avec miniature. On y ajoutera les originaux des fameuses chartes de Baudouin VI, de l'an 1200 (charte féodale et charte pénale).

(2) Elles ont subi toutefois quelques dégâts, dus à l'humidité. Pour ce fonds, voir DEVILLERS (L.), *Inventaire analytique des Archives de la Ville de Mons*, 3 vol., Mons 1882-1888-1896.

(3) Voir [PONCELET (E.)], *Inventaire sommaire des Archives des Etats de Tournai-Tournésis*, s. l. n. d. [Bruxelles, E. Guyot, 1903].

à entreprendre. Ce fonds comporte un chartrier qui commence à l'année 1558 et une abondante documentation fiscale, où noms de lieux et de personnes peuvent se glaner sans peine.

6. Mais les sources traditionnelles de toute monographie locale ont disparu en 1940. Des greffes scabinaux, des archives des villes et villages, des archives féodales et seigneuriales, des archives ecclésiastiques, des archives des États de Hainaut, collections dont M. A. LOUANT faisait si savamment l'énumération dans son article de 1939, il ne reste que quelques épaves, sauvées au hasard des changements de locaux et des prêts à l'extérieur. En voici l'inventaire.

Greffes scabinaux. — Un seul subsiste dans sa totalité, celui de Houtaing (1622-1811 ; actes isolés de 1556, 1575 et 1600). On y ajoutera les chirographes de Tournai et d'Antoing, cités ci-dessus, et une liasse d'actes de Maffles, des années 1626 à 1718 (1).

Cours féodales. — Subsistent des registres des cours d'Enghien (1582-1795), de Leuze (1741-1779), de Maire (1792-1795) et de Trazegnies (1746-1776). Pour la cour de Trazegnies, on garde en outre une série d'actes de relief, de 1516 à 1794.

Archives seigneuriales. — On ne conserve que deux liasses de documents (1220-1769, en copies du XVII^e s.), deux comptes et trois registres de justice de la seigneurie de Trazegnies (2). On récupérera des documents de cette nature, dans la collection des Archives de familles, dont il est question plus bas.

Archives ecclésiastiques (3). — Trois fonds d'abbaye ont

(1) Divers greffes scabinaux, dépouillés par des érudits locaux, sont conservés dans leurs notes. Nous avons cité plus haut le cas de Mons. Le greffe de Seneffe est analysé dans les notes du D^r V. G. Brabant, déposées aux Archives de Mons en 1943. Elles serviront à la préparation de la *Toponymie de Seneffe*, projetée par M. A. Louant.

(2) Les différents documents relatifs à Trazegnies ont été sauvés grâce à M. le notaire L. Deltenre, archiviste de Thuin, qui a composé une *Toponymie de Trazegnies* (encore manuscrite).

(3) Inventaire manuscrit. par M^{lle} DOEHAERD (R.).

échappé au désastre (à part leur chartrier), ainsi que le début de la collection « Églises [paroissiales] et Pauvres » et quelques autres documents. C'est un ensemble fort précieux, qui concerne une foule de localités de la province, dont nous citerons les principales.

Abbaye de Bonne-Espérance [à Vellereille-le-Brayeux] : Anderlues. Binche. Bois-d'Haine. Bray. Bruille (ham. de Waudrez). Courcelles. Erquelinnes. Estinnes. Familleureux. Faurœulx. Fayt-lez-Manage. Feluy. Forchies. Gouy-lez-Piéton. Grand-Reng. Haine-St-Paul. Harveng. Haulchin. Leugnies. Marche-lez-Écaussines. Maurage. Merbes-le-Château. Merbes-St^e-Marie. Mignault. Mont-St^e-Aldegonde. Mont-St^e-Geneviève. Morlanwelz. Peissant. Péronnes (lez-Binche). Pont-à-Celles. Rouveroy. Saint-Vaast. Seneffe. Souvret. Thieusies. Vellereille-le-Brayeux. Waudrez.

Abbaye d'Épinlieu [à Mons] : Arbre. Attre. Baudour. Bauffe. Bousoit. Bray. Brugelette. Chièvres. Estinnes. Ghlin. Givry. Haulchin. Havré. Herchies. Hoves. Jemappes. Jurbise. Neufmaison. Nimy. Péronnes (lez-Binche). Quévy. Saint-Symphorien.

Abbaye de Ghislenghien : Acren. Arbre. Attre. Bassilly. Baudour. Bauffe. Brugelette. Bois-de-Lessines. Bouvignies. Chièvres. Erbaut. Erbisœul. Everbecq. Fouleng. Gages. Ghislenghien. Ghoy. Gibecq. Gondregnies. Hautrage. Hellebecq. Herchies. Irchonwelz. Isières. Jurbise. Lanquesaint. Lessines. Mainvault. Marcq. Masnuy-St-Jean. Moulbaix. Noirchain. Ogy. Ollignies. Papignies. Silly. Soignies. Steenkerque. Tongres-Notre-Dame. Tongres-St-Martin. Villerot. Villers-Notre-Dame. Villers-St-Amand. Wodecq.

Eglises et Pauvres : Anderlues. Angre. Ansuelle et Gognies (ham. d'Anderlues). Antoing. Anvaing. Arquennes. Ath. Aubechies. Avesnes. Baileux. Bailièvre. Baisieux. Barbençon. Barry et Gallaix. Bassilly. Battignies (ham. de Binche). Baudour. Beaumont. Wattripont.

Divers : Jésuites de Mons (Acren-St-Martin. Bracquegnies). Abbaye du Saulchoir à Tournai (Quartes). Abbaye Saint-Martin de Tournai (Kain).

7. Plusieurs fonds ou collections, par bonheur, subsistent dans leur intégralité, ou presque. Les uns ne se prêtent guère aux investigations systématiques des toponymistes ; ce sont les archives des *Chambres du Clergé et de la Noblesse* (1), celles des *Régimes français et hollan-*

(1) Pour ce fonds, qui subsiste intégralement, voir : LACROIX (A.),

dais (1) la collection des *Manuscrits* (2) et la collection sigillographique. Les autres, par contre, se révéleront fort utiles en l'absence des fonds traditionnels ; nous avons cité déjà les archives des États de Tournai-Tournais, mais ce n'est pas tout.

8. La collection des *Archives de Familles* (3), qui s'accroît sans cesse, renferme notamment un grand nombre de documents, remontant parfois au XIV^e siècle, relatifs à l'administration de biens disséminés sur toute la superficie du Hainaut et même au dehors. Le jour où on possédera un index topographique de cette collection (4), on constatera qu'elle peut suppléer souvent à la disparition des fonds locaux. Pour s'en faire une idée, on consultera l'*Inventaire analytique* du *Fonds d'Andelot* (5) et l'*Inventaire des archives de la famille de Bousies de Rouveroy* (6). Le premier concerne diverses communes du Hainaut septentrional : Hoves-Graty et les environs, Horrues, Cambron-Saint-Vincent. Le second renferme, entre autres, les chassereaux (7) et les comptes seigneuriaux de plusieurs localités du comté de Hainaut (Rouveroy, Croix - lez - Rouveroy, Grand - Reng, Vieux-Reng, Harmignies, Sivry), du duché de Brabant (Houtain - le - Mont, Houtain - le - Val, Petit - Rœulx - lez-

Inventaire analytique et chronologique des Archives des Chambres du Clergé, de la Noblesse et du Tiers Etat du Hainaut, Mons, 1852. Ce sont les archives de chacun des trois États siégeant à part ; pour le Tiers, le fonds renferme peu de chose : il faut plutôt voir les Archives urbaines.

(1) Archives de l'administration départementale, puis provinciale. Leur inventaire (manuscrit) est détruit, de même que plus de deux cents registres (cotés 1 à 68, 153 à 230, 333 à 406).

(2) Manuscrits juridiques, théologiques, narratifs, etc. : 68 numéros (XVI^e-XIX^e s.).

(3) Dont n'ont péri que les archives de la famille de Sécus, récemment entrées et qui, en 1940, étaient en voie de classement.

(4) M. A. Louant se propose de le dresser.

(5) Par LOUANT (A.), Mons, 1937. Voir la table alphabétique des noms de personnes et de lieux.

(6) Par M^{lle} DOEHAERD (R), à paraître prochainement.

(7) Les plus anciens sont du XIV^e siècle.

Nivelles) et de la principauté de Stavelot (Stoumont), sans compter de nombreuses liasses de titres d'acquisition de biens situés dans diverses régions.

9. La collection du *Notariat* rassemble les protocoles d'anciens notaires, des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles (le plus ancien commence à l'année 1609). On les dépouillera avec profit, non seulement pour faire la toponymie des localités où officierent ces notaires, mais aussi celle des localités voisines. Cette collection, comme le montrera la nomenclature ci-après, concerne surtout la partie orientale de la province, c'est-à-dire les anciens territoires liégeois, namurois et brabançons. Dans le comté de Hainaut, le notariat n'exista que momentanément avant l'époque contemporaine, et presque exclusivement dans les villes ; la passation des actes y était réservée aux hommes de fief pour les affaires personnelles ou mobilières, aux échevins pour les affaires immobilières (1).

a) *Notaires de l'ancien Hainaut.*

Ath : 2 protocoles. Beaumont : 1. Belœil-Stambruges : 1. Binche : 2. Braine-le-Comte : 1. Chimay : 2. Enghien : 1. Leuze : 1. Mons : 8. Morlanwelz : 1 (XIX^e s.). Rœulx (Le) : 1. Saint-Ghislain : 2. Sivry : 1. Soignies : 2.

b) *Territoires liégeois, namurois et brabançons de l'est.*

Notaires. — Aiseau : 1. Charleroi : 15. Châtelet : 12. Fleurus : 23. Fontaine-l'Évêque : 22. Gerpennes : 5. Gilly : 3. Gosselies : 10. Gougnies : 1. Ham-sur-Heure : 1. Jumet : 4. Leernes : 1. Lobbes : 2. Marchienne-au-Pont : 6. Merbes-le-Château : 2. Monceau-sur-Sambre : 1. Montignies-le-Tilleul : 2. Montignies-sur-Sambre : 2. Obaix : 1. Pont-de-Loup : 1. Rèves : 2. Thuin : 24. Trazegnies : 2.

Curés en qualité de notaires (dioc. modernes de Liège et de Namur). — Biercée. Bouffoulx. Charleroi. Châtelet. Couillet. Courcelles. Farciennes. Fontaine-l'Évêque. Fontaine-Valmont. Gerpennes. Gilly. Jumet. Lobbes. Lodelinsart. Loverval. Marbaix. Marchienne-au-Pont. Mont-sur-Marchienne. Montignies-sur-Sambre. Oignies

(1) Les archives des hommes de fief, de même que celles des échevinages, sont détruites.

(ham. d'Aiseau). Presles. *Ragnies. Roux. Thiméon. Thuillies. Thuin* (1).

c) *Territoires tournaisiens de l'ouest.*

Tournai : 1 protocole commençant à 1796. Pour l'ancien régime, on possède encore les actes de 55 tabellions, dont les plus anciens remontent au XIV^e s. (2).

Une collection assez appréciable, mais non classée, d'expéditions d'actes notariés est jointe à ces divers protocoles.

10. Pour toute la province (3), on conserve la série des affiches et des actes de vente des *Biens nationaux*. Peu de communes n'en eurent pas et comme les propriétés offertes en vente étaient souvent fort étendues, les procès-verbaux d'estimation qui les décrivent fournissent un assez grand nombre de toponymes (4).

11. La collection des *Cartes et Plans* — la plus riche des divers dépôts de Wallonie — offre à la toponymie des ressources que ne permettent pas toujours de déceler les inventaires publiés (5). Un important accroissement, constitué depuis 1896 (date du dernier inventaire), demande à être classé. Il comprend notamment des plans anciens remis

(1) Ces actes remontent au XVI^e siècle pour Fontaine-l'Évêque et Marchienne-au-Pont (donc plus haut que les plus anciens protocoles de notaires proprement dits). Pour les autres localités en italique, ils remontent au XVII^e siècle (sauf pour Marbaix, à 1701) et sont particulièrement nombreux. Pour les autres paroisses citées, on n'a que peu d'actes, des XVII^e et XVIII^e siècles.

(2) Inventaire en cours, par M^{lle} LE ROY (P.).

(3) Sauf pour l'ancienne enclave du département du Nord (Barbençon, Boussu-lez-Walcourt, Erpion, Renlies et Vergnies), qui a disparu en 1815.

(4) En fait, ces actes de vente sont une section du Fonds français. — Pour leur dépouillement, on dispose d'une *Table d'origine* (où les biens sont classés d'après les établissements supprimés d'où ils provenaient) et d'une *Table par commune* (d'après la situation des biens).

(5) DEVILLERS (L.), *Inventaire des Cartes et Plans conservés aux Archives de l'Etat à Mons*, Mons, 1870. — Du même, *Supplément à l'Inventaire...*, Mons, 1896.

par l'administration du cadastre en 1934, lesquels datent du début du XIX^e siècle et concernent 88 communes du Hainaut (1).

12. La documentation qui a échappé au désastre de 1940 n'est pas notre seule raison d'espérer un renouveau des études d'onomastique hennuyère. Ces dernières, en effet, trouveront un aliment substantiel, d'abord dans certains dépôts du dehors — ceux de Lille, de Bruxelles, de Liège, de Namur, etc. — qui conservent des archives se rapportant à l'une ou l'autre région de la province de Hainaut (2) ; elles peuvent compter, ensuite, sur les rentrées nombreuses qui s'annoncent pour le jour où seront reconstruits les bâtiments aujourd'hui ruinés des Archives de Mons.

Depuis 1940 déjà, divers fonds nouveaux sont venus se joindre à ceux qui ont survécu. Nous ne mentionnerons que pour mémoire les archives judiciaires (Grefte du tribunal de Mons, jusqu'à 1900 ; Tribunal de Commerce de Tournai ; etc.), qui renferment une collection de plans. L'Administration des Ponts et Chaussées de la province, d'autre part, a remis aux Archives plus de huit mètres cubes de dossiers et de plans ; leur triage fournira sans doute aux chercheurs à venir une documentation appréciable. Trois administrations communales, enfin, celles de Jemappes, de Wasmes (Borinage) et de Chièvres, ont confié au dépôt de l'État toutes leurs archives antérieures au XX^e siècle (3).

(1) Les registres et liasses déposés en même temps par le Cadastre ont brûlé. De même les précieux procès-verbaux de délimitation des communes. Une liste dressée — pendant la dernière guerre — par les soins de l'Administration du Cadastre, des toponymes figurant sur les tableaux et plans dits « primitifs », est en possession de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie.

(2) Pour ce problème, que nous ne nous proposons pas d'envisager ici, voir FAIDER (P.), *art. cit.*

(3) Voir LOUANT (A.) et DOEHAERD (R.), *Inventaire des Archives de la Commune de Jemappes (1335-1914)*, Gembloux, 1942. — LOUANT (A.) et ARNOULD (M. A.), *Inventaire des Archives de la Commune de Wasmes (Borinage)*, Gembloux, 1943. — En attendant

Cette mesure, si elle est généralisée, centralisera une abondante documentation locale qui, pour être en grande partie récente, n'en est pas moins pleine d'intérêt. Les documents fiscaux et les dossiers de travaux publics (plus les autorisations de construire) que peuvent renfermer ces fonds communaux, serviront de sources pour l'onomastique. En outre, des papiers de l'ancien régime peuvent se rencontrer encore dans les greniers communaux. Le cas de Chièvres est, à ce point de vue, particulièrement significatif : dans ce fonds, les archives antérieures à 1794 sont plus abondantes que les autres ; on y trouve notamment, sous l'appellation de « cartulaires de la taille d'héritage » d'anciens cadastres des années 1424, 1540, 1574, 1600, 1710 et 1729, source tout indiquée pour qui voudrait reconstituer l'ancienne topographie de l'endroit (territoires des communes actuelles de Chièvres et de Grosage).

13. Le Comité « Hannonia » a déposé aux Archives les questionnaires, remplis peu avant 1930 par chaque commune de la province, et relatifs à la topographie, l'histoire, l'archéologie, le folklore et autres particularités locales. Leur consultation est souvent décevante, mais il faut retenir qu'ils ont fait place à quelques questions propres à intéresser le toponymiste : liste des noms patois, des hameaux, des lieux-dits et des dénominations de champs.

Pour finir, notons aussi que la riche bibliothèque des Archives de Mons a été sauvée, à part quelques ouvrages

qu'un nouvel inventaire soit fait pour Chièvres, voir DERAMAIX (J.), *Ville de Chièvres. Archives Communales (Inventaires sommaires des Petites Archives du Hainaut, t. I, 2, Mons, 1911, p. 110-144)*. — Depuis 1940, des documents isolés sont entrés, qui constituent le noyau autour duquel se reconstituera une collection « Villes et villages » (voir notamment pour Athis, Brugelette, etc.). — En 1942, le Conseil de Fabrique de l'église Sainte-Waudru à Mons a déposé aux Archives de l'État ses documents administratifs antérieurs à 1900 ; depuis, ils ont été inventoriés par HENNEBERT (H.) et LOUANT (A.), dans *Inventaires Sommaires des Petites Archives du Hainaut, t. II, 3, Mons, 1945*.

de référence et la collection des inventaires manuscrits qui étaient placés dans la salle du public.

C. ANTHROPONYMIE (1)

14. La plupart des sources citées jusqu'ici permettent de recueillir des séries de noms anciens de personnes. C'est le cas, notamment, des cartulaires. Mais deux collections réchappées intéressent plus spécialement ce genre d'études. Ce sont les obituaires et les registres paroissiaux.

Les *Obituaires*, au nombre de 57, n'ont guère été utilisés jusqu'à présent. Notons en passant que le plus ancien est un obituaire de la cathédrale de Beauvais (XIV^e s.), qu'on ne s'attendrait guère à trouver à Mons. Voici la liste des autres (2).

Obituaires d'abbayes : Bonne-Espérance. Cambron. Ghislenghien : 2.

S^t-Ghislain. S^t-Martin de Tournai : 3.

Obituaires de chapitres : Binche : 3. Mons : S^{te}.Waudru : 12. Soignies. Tournai.

Obituaires de couvents : Brugelette : 2. Chereq. Chièvres : 3. Enghien : 2. Farciennes. Mons : 6.

Obituaires d'hôpitaux : Mons : 2.

Obituaires paroissiaux (et de chapelles) : Barbençon. Baudour. Enghien. Haine-S^t-Paul. Morlanwelz. Obourg. Oeudeghien. Onnaing (dép^t Nord). Papignies : 2. Péruwelz : 3. Stamburges.

15. Les *Registres paroissiaux*, où l'on transcrivait les actes de baptême, de mariage et de décès, tinrent lieu — jusqu'en 1796 — de registres d'état civil ; ils sont précieux pour l'anthroponymie, non moins que pour la démographie et la généalogie. Ils sont généralement conservés par les administrations communales, mais un grand nombre d'entre

(1) Feu EMILE DONY avait rassemblé des matériaux considérables touchant l'onomastique hennuyère. Voir son article *Sobriquets anciens et modernes du Hainaut* (*Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, t. XVI, 1942, p. 241-265), qui cite les travaux antérieurs en cette matière.

(2) D'après un inventaire manuscrit, par M^{lle} DOEHAERD (R.).

elles ont compris l'avantage qu'il y avait à les déposer aux Archives de l'État. La collection rassemblée à Mons concerne 105 communes (123, en comptant les démembrements) ; pour 92 d'entre elles, la série est complète. Ces registres ne remontent guère au delà du XVII^e siècle ; 12 communes seulement ont des registres du XVI^e, tandis que 22 n'en possèdent point d'antérieurs à 1701. Voici l'état actuel de cette collection (1).

<i>Aiseau.</i>	<i>Fontaine-Valmont et Leers-</i>
Attre et Mévergnies.	<i>Fosteau*.</i>
Baisieux.	Froidmont.
<i>*Baudour et Tertre.</i>	Gages.
Baufte.	Genly et Noirchain.
<i>*Blaugies.</i>	Gibecq.
Blicquy*.	Gilly.
Bois-de-Lessines.	Gondregnies.
Bouffioulx.	Gottignies.
Boussoit.	Gouy-lez-Piéton et Godarville.
<i>Braine-le-Comte*.</i>	Grand-Reng.
Brugelette.	Grosage.
Buzet.	Haine-St-Paul*.
Carnières.	Harmignies.
Casteau.	<i>Hautrage*.</i>
Chièvres.	Havay.
Courcelles et Souvret.	Hellebecq.
Erquelinnes.	Hennuyères*.
Estinnes-au-Val.	Herquegies.
Everbecq.	Hollain.
<i>*Familleureux.</i>	Horrues.
Feluy.	Houdeng-Aimerics.
<i>Fleurus.</i>	Hoves et Graty.
Flobecq.	Howardries*.

(1) Nous préparons un inventaire analytique de cette collection. Dans le relevé qu'on trouve ici, nous indiquons en italique les noms des localités dont nous n'avons pas la collection complète de registres ; l'astérisque à gauche d'un nom indique que les registres correspondants commencent au XVI^e siècle ; à droite, qu'ils commencent au XVIII^e siècle ; deux astérisques à droite, que ce que nous en avons ne concerne que le XIX^e siècle. Dans tous les autres cas, les registres commencent au XVII^e siècle.

Huissignies et Ladeuze.	Pont-de-Loup et Pironchamps.
Irchonwelz et Villers-Notre-Dame.	Popuelles.
Jemappes et Flénu.	Presles et Roselies.
Jurbise et Erbisœul.	Quevaucamps*.
*Lessines.	Quiévrain.
Leval-Chaudeville.	Ramegnies-Chin.
Liberchies.	Ramegnies-lez-Thumaide.
*Marcq.	Rebaix.
Marchienne-au-Pont et Monceau-sur-Sambre.	*Ronquières.
<i>Maulde*</i> .	<i>Saint-Amand-lez-Fleurus*</i> .
Maurage.	*Saint-Denis et Obourg.
Melles.	*Saint-Maur.
Mellet.	Saint-Symphorien.
<i>Mesvin**</i> .	Saint-Vaast et La Louvière.
*Mignault.	Silly.
<i>Mons**</i> .	Steenkerque.
*Montignies-le-Tilleul.	Strépy.
Montrœul-au-Bois*.	Thieu.
Mont-sur-Marchienne*.	Thimougies*.
*Nimy et Maisières.	Thoricourt.
<i>Obaix et Rosseignies*</i> .	Thumaide.
Oeudeghien.	Tongres-St-Martin.
Orcq.	<i>Villers-Notre-Dame</i> .
Papignies.	Villers-St-Ghislain*.
Petit-Enghien.	<i>Ville-sur-Haine**</i> .
Petit-Rœulx-lez-Nivelles*.	Wadelincourt*.
Pommerœul.	Wannebecq.
Pont-à-Celles et Luttre.	Warchin.
	Wasmes*.
	Wodecq.

16. Les anciennes assiettes d'impôts constituent une source fort pratique pour l'anthroponymie : ce sont les seuls documents qui fournissent la liste exhaustive des chefs de familles d'une localité, donc de ses noms patronymiques (1). Toutes celles que renfermaient jadis les archives des *Villes et villages* ont disparu, sauf une série relative à Antoing

(1) A ce propos, voir ARNOULD (M. A.), *Les cahiers de taille de Hoves-Graty (Annales du Cercle archéologique de Mons, t. LVII, 1940, p. 185-238)*.

(XIV^e-XVI^e s.) à laquelle nous comptons consacrer une étude, une liasse relative à Roucourt (1749-61) et deux assiettes du XVI^e siècle provenant du village flamand d'Everbecq. Les archives de la ville de Mons et les recueils de la Trésorerie, cités plus haut, conservent, de leur côté, de précieuses listes de bourgeois de Mons (les plus anciennes: du XIII^e s.); l'étude de l'anthroponymie de cette ville — comme l'étude de sa toponymie — n'attend donc qu'un amateur courageux.

17. Le fonds des *Etats de Hainaut* s'enorgueillissait jadis d'une collection qui eût permis la confection d'une table complète des chefs de familles (donc des patronymes) de tout le comté, à l'époque moderne. Il s'agit de la collection d'assiettes fiscales connues sous la dénomination de « cahiers de vingtièmes » (1); toutes les localités, sans exception, y étaient représentées. A l'heure actuelle, il n'en subsiste plus que quelques recueils, parmi les rares épaves de ce précieux fonds. Ces recueils se rapportent aux localités suivantes (2):

- 1401. Ansuelle et Gognies (ham. d'Anderlues).
- 1402. Antoing.
- 1613. Everbecq.
- 1614. Famars (dépt Nord).
- 1621. Feignies (dépt Nord).
- 1623. Feluy.
- 1727. Houtaing.
- 1728. Houtaing, seigneurie de La Berlière.
- 1850. Nimy et Maisières.
- 1851. Noirchain.
- 2006. Tourpes.
- 2073. Wihéries.

(1) Voir DEVILLERS (L.), *Inventaire analytique des Archives des Etats de Hainaut*, t. III, Mons, 1906, p. 409-481.

(2) Les cotes sont celles que portaient ces documents à l'intérieur du fonds des États de Hainaut. — Ont également échappé à l'incendie les n^{os} 400, 401, 645 à 648, 650 à 659, 697, 703, 751, 2084, 2091bis, et cinq liasses de pièces à l'appui des comptes du receveur des aides (années 1501-02, 1559, 1561-64).

18. A ces assiettes, on pouvait joindre, dans le même fonds, deux précieux dénombrements nominatifs de la population (chefs de famille), effectués respectivement en 1540-41 et en 1560-61 (1). Du premier, le seul qui nous fût parvenu complet, il ne reste qu'un registre sur cinq : il contient notamment les villages des prévôtés de Binche et de Beaumont, ceux de la terre de Flobecq-Lessines et une partie de ceux de la châteltenie d'Ath. Quant au second, on n'en conserva jamais que deux registres, qui ont échappé à l'incendie de 1940 ; on y trouve dénombrés, entre autres, les villages de la châteltenie d'Ath, de la terre de Flobecq-Lessines, de la terre d'Enghien et de la châteltenie de Braine-le-Comte.

19. Le fonds déjà cité des États de Tournai-Tournais renferme des assiettes fiscales (XVI^e-XVII^e s.) de toutes les localités du Tournais, sauf la ville de Tournai elle-même, qui jouissait d'une administration financière à part.

20. Un petit fonds d'archives modernes provenant des *Hospices civils de Mons* (2) est à signaler ici, car on y conserve les registres d'immatriculation des enfants trouvés et abandonnés, pour lesquels des noms patronymiques furent forgés en grande quantité, surtout aux époques d'occupation militaire.

21. Pour l'étude des sobriquets, on consultera utilement, dans les archives contemporaines des communes (celles de Wasmes par exemple) les listes de miliciens ; au siècle passé, il était prescrit d'y transcrire les surnoms des intéressés et dans les localités peuplées, où les homonymies étaient fréquentes, cette mesure fut régulièrement suivie (3).

(1) Ce sont les nos 646 à 648, cités à la note précédente.

(2) Inventaire en cours, par LOUANT (A.) et ARNOULD (M. A.).

(3) Cette source a été utilisée par L[AURENT] (E.), *Les sobriquets de Wasmes (Borinage)*, (*Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. IX [1945], p. 74-91).

* * *

Au terme de cette brève nomenclature, nous formerons un vœu. Puissent les maîtres qui, dans nos universités, dirigent les premiers pas de nos jeunes romanistes et les orientent vers les études de toponymie et d'anthroponymie, ne pas hésiter à susciter de nouvelles enquêtes en territoire hennuyer, de la part surtout de ceux de leurs élèves qui seraient des autochtones. Le Hainaut est demeuré une sorte de parent pauvre, au sein de la philologie wallonne. Il serait consolant de constater que les lamentables mutilations subies par ses archives, au lieu d'aggraver cet abandon, provoquent au contraire un regain d'attention, à l'égard de ce riche terroir que se partagent les deux grandes branches de notre dialectologie romane : la wallonne et la picarde (1).

Septembre 1945.

(1) On notera bien que nous n'avons examiné ici que les pertes subies par les Archives de l'État à Mons. A cela ne se bornent hélas pas les destructions qu'ont provoquées en Hainaut, d'abord les hostilités, et, après elles, la « chasse au papier » du Service de récupération du Ministère des Affaires Économiques. Signalons parmi les pertes les plus notables : toutes les archives du Gouvernement provincial (à Mons), toutes celles de l'Évêché (à Tournai), certains fonds communaux (à commencer par l'incalculable dépôt de Tournai, le plus riche — avec celui d'Ypres, détruit en 1914 — de l'Europe nord-occidentale), et enfin tant d'archives détenues par des administrations, des firmes industrielles, des particuliers, et anéanties par faits de guerre, par déplacements brusqués, ou simplement par négligence et par une récupération faite sans discernement. Pour les destructions qui ne regardent pas spécialement les archives, nous renvoyons une fois de plus à l'article cité de P. Faider.

Index des noms de localités (1)

- Acren (les Deux) : 6 (124). Acren-St-Martin : 6 (124). Aiseau : 9, 15. Anderlues : 6 (124). Angre : 6 (124). Ansuette (à Anderlues) : 6 (124), 17. Antoing : 2, 3 et *n*, 6 (123, 124), 16, 17. Anvaing : 6 (124). Arbre : 6 (124). Arquennes : 6 (124). Ath : 6 (124), 9 ; arrondissement d'— : 118 et *n* ; châtellenie d'— : 18. Athis : 129 *n*. Attre : 6 (124), 15. Aubechies : 6 (124). Aulne (à Gozée) : 2, 3 *n*. *Avesnes* : 6 (124).
- Baileux : 6 (124). Baillièvre : 6 (124). Baisieux : 6 (124), 15. Barbençon : 6 (124), 127 *n*, 14. Barry : 6 (124). Basècles : 117. Basilly : 6 (124). Battignies (à Binche) : 6 (124). Baudour : 117, 6 (124), 14, 15. Bauffe : 6 (124), 15. Beaumont : 6 (124), 9 ; prévôté de — : 18. *Beauvais* : 14. Beauwelz : 117. Belœil : 9. Berlière (La) (à Houtaing) : 17. Biercée : 9. Binche : 117, 2 et *n*, 6 (124), 9, 14 ; prévôté de — : 18. Blaugies : 15. Blicquy : 15. Bois-de-Lessines : 6 (124), 15. Bois-d'Haine : 6 (124). Bonne-Espérance (à Velle-reille-le-Brayeux) : 6 (124), 14. Bouffoulx : 9, 15. Bourlers : 116. Boussoit : 6 (124), 15. Boussu-lez-Walcourt : 116, 127 *n*. Bouvignies : 6 (124). Braquegnies : 6 (124). Braine-le-Comte : 116, 9, 15 ; châtellenie de — : 18. Bray : 6 (124). Brugelette : 2, 6 (124), 129 *n*, 14, 15. Bruille (à Waudrez) : 6 (124). Buzet : 15.
- Cambron : 14. Cambron-St-Vincent : 8. Carnières : 15. Casteau : 15. Charleroi : 9. Châtelet : 9. Chercq : 2, 14. Chièvres : 117, 2, 6 (124), 12, 14, 15. Chimay : 116, 9. Couillet : 9. Courcelles : 6 (124), 9, 15. Croix-lez-Rouveroy : 8. *Cysoing* : 2.
- Enghien : 2, 6 (123), 9, 14 ; terre d'— : 18. Epinlieu (à Mons) : 2 *n*, 6 (124). Erbaut : 6 (124). Erbisèul : 6 (124), 15. Erpion : 127 *n*. Erquelinnes : 6 (124), 15. Estinne-au-Val : 15. Estinnes (Les) : 6 (124). Everbecq : 6 (124), 15, 16, 17.

(1) Cet index, qui reprend les principaux noms de localités cités explicitement dans notre notice, renvoie aux paragraphes (**chiffres gras**) et, le cas échéant, aux pages (chiffres ordinaires). La lettre *n* renvoie aux notes du bas des pages. L'absence d'une localité dans l'index ne peut en aucune façon faire conclure que les Archives de Mons ne conservent plus aucune documentation à son propos. Il faut, en effet, ne pas oublier les fonds que nous sommes borné à mentionner, parce qu'ils sont décrits dans des inventaires imprimés, ou, au contraire, parce qu'ils ne sont pas classés. — Les noms en italique désignent les localités situées en dehors de la province de Hainaut. — Attention : un seul chiffre renvoie parfois à diverses mentions sur une même page.

- Famars* : 17. *Familleureux* : 6 (124), 15. *Farciennes* : 9, 14. *Faurœulx* : 6 (124). *Fayt-lez-Manage* : 6 (124). *Feignies* : 17. *Feluy* : 6 (124), 15, 17. *Flénu* : 15. *Fleurus* : 9, 15. *Flobecq* : 15 ; terre de — et *Lessines* : 18. *Fontaine-l'Evêque* : 9. *Fontaine-Valmont* : 9, 15. *Forchies* : 6 (124). *Forges* : 116. *Fouleng* : 6 (124). *Froidmont* : 15.
- Gages* : 6 (124), 15. *Gallaix* : 6 (124). *Genly* : 15. *Gerpennes* : 116, 9. *Ghislenghien* : 2, 6 (124), 14. *Ghlin* : 6 (124). *Ghoy* : 6 (124). *Gibecq* : 6 (124), 15. *Gilly* : 9, 15. *Givry* : 6 (124). *Godarville* : 15. *Gognies (à Anderlues)* : 6 (124), 17. *Gondregnies* : 6 (124), 15. *Gosselies* : 116, 9. *Gottignies* : 15. *Gougnies* : 9. *Gouy-lez-Piéton* : 116, 6 (124), 15. *Grand-Reng* : 6 (124), 8, 15. *Graty* : 8, 15, 132 n. *Grosage* : 12, 15.
- Hainaut* : comtes de — 1, 2 ; conseil de — : 2 ; états de — : 2, 17, 18 ; grand bailliage de — ; 2. *Haine-St-Paul* : 6 (124), 14, 15. *Ham-sur-Heure* : 9. *Harmignies* : 117, 8, 15. *Harveng* : 6 (124). *Hasnon* : 2. *Havré* : 6 (124). *Haulchin* : 6 (124), *Hautrage* : 2, 6 (124), 15. *Havay* : 15. *Hellebecq* : 6 (124), 15. *Hennuyères* : 15. *Herchies* : 6 (124). *Herquegies* : 15. *Hollain* : 15. *Horrues* : 8, 15. *Houdeng-Aimeries* : 15. *Houtaing* : 6 (123), 17. *Houtain-le-Mont* : 8. *Houtain-le-Val* : 8. *Hoves* : 6 (124), 8, 15, 132 n. *Howardries* : 15. *Huissignies* : 117, 15.
- Irchonwelz* : 118, 6 (124), 15. *Isières* : 6 (124).
- Jemappes* : 6 (124), 12, 15. *Jumet* : 117, 9. *Jurbise* : 6 (124), 15. *Kain* : 6 (124).
- Ladeuze* : 117, 15. *Landelies* : 116. *Lanquesaint* : 6 (124). *Leernes* : 9. *Leers-Fosteau* : 15. *Lens* : 117, 2. *Lessines* : 2, 6 (124), 15 ; terre de *Flobecq* et — : 18. *Leugnies* : 6 (124). *Leuze* : 6 (123), 9. *Leval-Chaudeville* : 15. *Liberchies* : 15. *Liège* : diocèse de — : 116 n. 9. *Lobbès* : 2, 9. *Lodelinsart* : 9. *Louvière (La)* : 15. *Loverval* : 9. *Luttre* : 15.
- Macquenoise* : 117. *Maffles* : 6 (123). *Mainvault* : 6 (124). *Maire (à Froyennes)* : 6 (123). *Maisières* : 15, 17. *Malte* (ordre de) : 2 et n, 3. *Marbaix* : 9. *Marche-lez-Ecaussines* : 6 (124). *Marchienne-au-Pont* : 9, 15. *Marcq* : 6 (124), 15. *Masnuy-St-Jean* : 6 (124). *Maulde* : 15. *Maurage* : 6 (124), 15. *Melles* : 15. *Mellet* : 15. *Merbes-le-Château* : 6 (124), 9. *Merbes-St^e-Marie* : 6 (124). *Mesvin* : 15. *Mévergnies* : 15. *Mignault* : 6 (124), 15. *Momignies* : 117. *Monceau-sur-Sambre* : 116, 9, 15. *Mons* : archives communales : 118 n, 2, 4, 16 ; archives judiciaires : 2, 12 ; chapitres : 2, 3 n, 14 ; couvents : 2, 6 (124), 14 ; hôpitaux : 2, 14, 20 ; notaires : 9 ; paroisses : 129 n, 15 ; arrondissement de — : 117 et n.

- Montignies-le-Tilleul : 9, 15. Montignies-sur-Sambre : 9. Montrœul-au-Bois : 15. Mont-S^{te}-Aldegonde : 6 (124). Mont-S^{te}-Geneviève : 6 (124). Mont-sur-Marchienne : 9, 15. Morlanwelz : 6 (124), 9, 14. Moulbaix : 6 (124).
- Neufmaison : 117, 6 (124). Neufvilles : 116. Nimy : 6 (124), 15, 17. Noirschain : 6 (124), 15, 17.
- Obaix : 9, 15. Obourg : 14, 15. Oeudeghien : 14, 15. Ogy : 6 (124). Oignies (à Aiseau) : 2 et n, 9. Ollignies : 6 (124). *Onnaing* : 14. Orcq : 15.
- Papignies : 6 (124), 14, 15. Peissant : 6 (124). Péronnes (lez-Binche) : 6 (124). Péruwelz : 14. Petit-Enghien : 15. Petit-Rœulx-lez-Nivelles : 8, 15. Pironchamps : 15. Pommerœul : 15. Pont-à-Celles : 6 (124), 15. Pont-de-Loup : 9, 15. Popuelles : 15. Presles : 9, 15.
- Quaregnon : 117. Quartes : 6 (124). Quevaucamps : 15. Quévy : 6 (124). Quiévrain : 15.
- Ragnies : 9. Ramegnies (lez-Thumaide) : 117, 15. Ramegnies-Chin : 15. Rance : 116. Rebaix : 15. Renlies : 127 n. Rêves : 9. Rœulx (Le) : 2, 9. Ronquières : 15. Roselies : 15. Rosseignies (à Obaix) : 15. Roucourt : 16. Rouveroy : 6 (124), 8. Roux : 9.
- St-Amand-lez-Fleurus : 15. St-André (lez-Tournai) : 2 n. St-Denis-en-Broqueroie : 2, 15. St-Ghislain : 2, 3 n, 9, 14. St-Maur : 15. St-Symphorien : 6 (124), 15. St-Vaast : 6 (124), 15. Saulchoir (Le) (à Tournai) : 6 (124). Seneffe : 123 n, 6 (124). Sillery : 6 (124), 15. Sirault : 2. Sivry : 8, 9. *Slype* : 3. Soignies : 2, 6 (124), 9, 14 ; arrondissement de — : 118 et n. Souvret : 6 (124), 15. Stamburges : 117, 9, 14. Steenkerque : 6 (124), 15. *Stoumont* : 8. Strépy : 15.
- Tertre : 15. Thieu : 15. Thieusies : 6 (124). Thiméon : 9. Thimougies : 15. Thoricourt : 15. Thuillies : 9. Thuin : 9. Thumaide : 117, 15. Thure (La) (à Solre-sur-Sambre) : 2 et n. Tongres-Notre-Dame : 6 (124). Tongres-St-Martin : 6 (124), 15. Tournai : 3 et n, 6 (123), 9, 12, 14, 19, 135 n ; abbaye St-Martin : 2 et n, 3 et n, 6 (124), 14 ; diocèse de — : 116 n, 2 et n, 23 n. Tournai-Tournaisis : conseil de — : 2 n ; états de — : 5, 19. Tournaisis (villages du) : 19. Trazegnies : 117, 6 (123) et n, 9.
- Vellereille-le-Brayeux : 6 (124). Vergnies : 127 n. *Vieux-Reng* : 8. Ville-sur-Haine : 15. Villerot : 6 (124). Villers-Notre-Dame : 6 (124), 15. Villers-St-Amand : 6 (124). Villers-St-Ghislain : 15.
- Wadelincourt : 117, 15. Wannebecq : 15. Warchin : 15. Wasmes : 117, 12, 15, 21 et n. Wattripont : 6 (124). Waudrez : 6 (124). Wiars : 116. Wihéries : 17. Wodecq : 6 (124), 15.